

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 11 JUILLET 2022

**DATE DE CONVOCATION** 4 juillet 2022 L'an deux mille vingt-deux, le onze juillet à vingt heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Communautaire, 4 rue Elie Maurette, en séance publique, sous la présidence de Madame DUMOULIN Stéphanie, Maire.

**DATE DE MISE EN LIGNE** 18 JUIL. 2022  
**Étaient présents** : Mme DUMOULIN Stéphanie, M. CARDON Hervé, Mme MARTELIN Cécile, M. JOYET Florent, Mme THEVENET Marion, M. LACOMBE Jean-Pierre, Mme NICOLLE Isabelle, M. ANDREVON François, M. FARIZY Jean, Mme BRUNEL Julie, M. BELUZE Marcel, M. JOLIVET Rolland, Mme TROUILLET Marie-Claire, M. LABROSSE Charles, Mme MICHEL Cécile, M. BALLIGAND Cédric, Mme BURNICHON Nicole, M. VERCHERE Jean-René, Mme DOUBLET Edith, M. LABROSSE Roland, Mme GARDON MORIN Séverine, M. TUAL Gilles, M. DADOLLE Guy, M. VENTURUZZO Christian.

**NOMBRE DE CONSEILLERS**  
EN EXERCICE : 27  
PRÉSENTS : 24  
VOTANTS : 27

**Représentés ayant donné pouvoir :**

Mme DEBAUMARCHEY Martine (pouvoir donné à M. BALLIGAND Cédric),  
Madame DERIVE Maryse (pouvoir donné à Mme DOUBLET Edith),  
Mme MAINGUE Sandrine (pouvoir donné à Mme GARDON MORIN Séverine).

**Formant la majorité des membres en exercice :**

Monsieur BELUZE Marcel est désigné Secrétaire de séance.

**Objet : Subvention Amende de Police**

Dans le cadre de la sécurisation des abords du Collège Jean Mermoz, l'aménagement des rues Pierre de Coubertin, Victor Hugo et avenue de Van de Walle, il convient de déposer une demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police.

**Détail des travaux éligibles :**

Travaux préparatoires – Généralités :	6 679.68 €
Av Van de Walle : Carrefour Rue Victor HUGO – Rue Massenet	11 248.55 €
Rue Victor Hugo	8 188.04 €
Rue Pierre de Coubertin	51 237.89 €
Total HT	77 354.16 €

Le montant des travaux étant plafonné à 30 000 € HT et le taux d'application étant de 40 %, la subvention demandée est de 12 000 €.

**Vote : unanimité**

Certifié exécutoire pour avoir été  
reçu en Sous-préfecture le 18 JUIL. 2022  
LE MAIRE.

**ONT SIGNÉ LES MEMBRES PRÉSENTS,**

Pour copie conforme,

LE MAIRE, Stéphanie DUMOULIN,

LE SECRETAIRE, Marcel BELUZE

